

La rédaction de la trame historique de la mise en place de l'industrie crevettière en Guyane, nous mène à la réflexion quant à la pertinence spéculative des grands concepts de développement de la science économique. Avantages comparatifs, marché libre ou dédié, investissements privés ou publics ...» seront mis en exergue pour le «déploiement» de cette industrie halieutique. Cependant, après moins de 60 ans, pour le territoire de la Guyane, il n'en reste pratiquement rien. L'exploitation de cette ressource naturelle a-t-elle été synonyme de «croissance» et de «développement» pour le secteur de pêche et pour la Guyane dans son ensemble ?

Il est permis d'en douter quand aux constats frappants de déplétion du secteur halieutique dans son ensemble.

**Méthodologie, démarche et réflexion :** Nous avons mené notre recherche sur la base des documents archivés par la Collectivité Territoriale de Guyane, ainsi que la bibliographie nombreuse sur le sujet, mais toujours éparsée et segmentée. Les analyses quantitative et qualitative démontrent la mise en place de cette industrie qui nécessite une forte capitalisation, accompagnée d'une volonté politique forte. Le **corpus théorique** (économie de développement) est incomplet, si l'on ne précise pas le **contexte géopolitique** qui est déterminant, encore aujourd'hui, pour l'exploitation des ressources naturelles, en général.

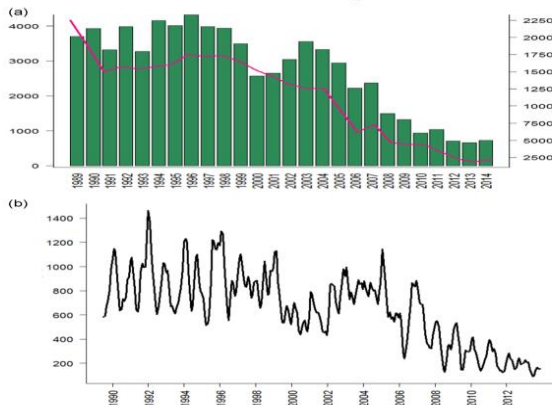


FIGURE 7 (a) Annual landings (t, histogram, left scale) and fishing effort (hours at sea, line, and right scale). (b) Monthly total stock biomass in t

Le développement de tout secteur, tel que celui de la pêche industrielle demande une volonté ferme, des capitaux, des infrastructures, des techniques à terre et en mer, une filière complète intégrée, accompagnés d'un cadre législatif et politique toujours mouvant. D'où les cycles socioéconomiques, sans oublier l'épuisement ou la mobilité des ressources halieutiques. L'état de la pêche industrielle crevettière, en Guyane, est le constat de l'échec de ces politiques économiques qui ont été accompagnées, en suivant les concepts de la théorie économique capitaliste : investissement, exploitation, avantage comparatif, marché libre et dédié, aides au développement... Ne serait-il pas temps de désintoxiquer ces concepts et ces mots ?



Aujourd'hui, le secteur halieutique en Guyane, se cherche... Entre le départs des grands armements étrangers fin 1990, puis français fin 2010. Le port du Larivot accueille d'avantage de tapouilles (navires d'origine amazonienne) et autres navires que de crevettiers.

Si le contexte géopolitique est mis en exergue, nous devons prendre en compte les phénomènes écosystémiques, sociaux et technologiques.

En conclusion : le contexte géopolitique, dans les années 60, et les évolutions de ce contexte sont prépondérantes à l'installation et la déplétion du secteur crevettier en Guyane. Nonobstant cette analyse, d'autres éléments majeurs sont à considérer, tel que l'essor de la crevetteculture en Asie (qui inonde le marché internationalisé sur lequel les crevettes sauvages guyanaises ont été alors positionnées), le changement climatique, le règlement de la pêche par l'Union Européenne...



L'activité industrielle du port du Larivot dans les années 1970...

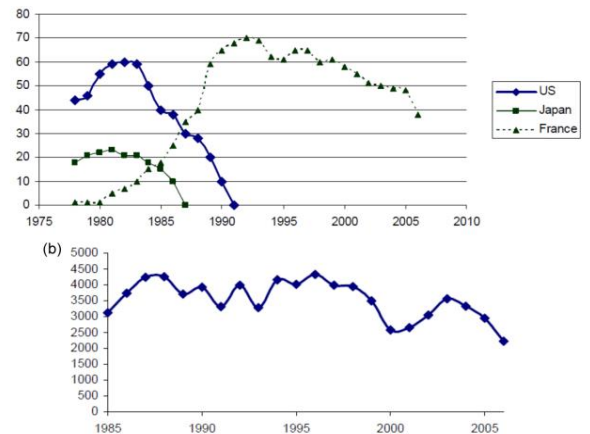


FIGURE 1 Temporal variation of the number of active vessels, 1978-2006 (a) and total shrimp landings per year in tons, 1985-2006 (b) in the French Guiana shrimp fishery. From Chaboud et al. (2009)

Les différents modèles de gestion de la ressource halieutique (dynamique de population) ne peuvent pas prendre en compte tous les éléments écosystémiques. Le **contexte géopolitique** n'a jamais été pris en compte. Or, celui-ci déterminerait le décor du paradigme économique de développement ou de non-développement.

La pêche crevettière en Guyane française a connu une exploitation agressive (investissements étrangers) de 1960 à 1990. La francisation exigée, dès la fin des années 1980, si elle a francisé le pavillon et le marché dédié de la crevette, n'a pas amené la stabilité dans le « développement » pour le secteur halieutique en Guyane, qui n'a cessé de décliner.

### Références

- \*7J55 – Morice (Jean) et Warluzel (Noël), « La pêche à la crevette sur le plateau guyanais : les techniques américaines et l'analyse des captures », Revue des travaux de l'Institut des Pêches Maritimes, 32 (4), 1968 : 477-506SN1500 – Conférence sur la pêche à Port of Spain (1952-1960) ; Conférence sur la pêche à Saint-Martin (1959) ; Dossier divers sur la pêche (1955 – 1959)
- \*\*625W4 – 5ème plan : rapport préparatoire (...pêche), 1965. Etat/Préfecture/Servie de la coordination et de l'action économique (SCAE)
- \*\*\*992W19 – Vlème plan de développement économique et social de la Guyane, préparation : rapports des sous-commissions et groupes de travail (pêche, ...), 1968. Etat/Préfecture de la Guyane/Cabinet
- \*\*\*\*Blanchard (Fabian), Chaboud (Christian) et Thébaud (Olivier), 2019. « Back to the future : A retrospective assessment of model-based scenarios for the management of the shrimp fishery in French Guiana facing global change » Natural Resource Modeling, 32(4), e12232 (19p.) . \*\*\*\*\*L'or rose de la Guyane, 1960 à 1990 – Guylaine Bourguignon (recherche éditeur)

Pour casser cette dynamique de collapse ou a minima assurer la pérennisation d'une flotte crevettière, même petite, mais persistante et résiliente, une gouvernance locale serait à privilégier, et aussi l'implémentation de stratégies économiques et commerciales autres à explorer (gambas, écolabel, turtle free...).